

LE CONSEIL MUNICIPAL DE TILH 2016-2020

Le Maire



Jean DARRASPEN

2ème Adjoint

1er Adjoint



Bernadette CAMPAGNE-IBARCQ



Henri VELLO

3ème Adjoint



Jean-Claude GRIHON



Jackie THOUANEL



Patrick SARRAUTE



Henry LALANNE



Jean-François COUTURE



Séverine DELMONT



Christine OBLE-LE CORRE



Jacques CASTERA



Arnaud DELEPIERRE



Mariannick TOURNIS



Bruno ALLAL



Jean BASTIAT



Le Conseil municipal de Tilh le 4 avril 2014 réuni sous le buste de Marianne

COMMISSIONS MUNICIPALES

Conseiller	Finances	Appel d'offres	Voirie	Bâtiments	Fêtes et sports	CCAS Aide sociale	Agriculture, calamités agricoles	Fleurissement	Cimetière
ALLAL	ALLAL			ALLAL					
BASTIAT			BASTIAT	BASTIAT					
CAMPAGNE-IBARCQ	CAMPAGNE	CAMPAGNE			CAMPAGNE		CAMPAGNE	CAMPAGNE	
CASTERA				CASTERA				CASTERA	CASTERA
COUTURE					COUTURE				COUTURE
DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN
DELEPIERRE			DELEPIERRE				DELEPIERRE		
DELMONT	DELMONT					DELMONT	DELMONT	DELMONT	
GRIHON	GRIHON	GRIHON		GRIHON	GRIHON		GRIHON		
LALANNE		LALANNE	LALANNE	LALANNE			LALANNE		
OBLE LE CORRE	OBLE LE CORRE							OBLE LE CORRE	
SARRAUTE			SARRAUTE		SARRAUTE				
THOUANEL	THOUANEL	THOUANEL	THOUANEL			THOUANEL			
TOURNIS		TOURNIS		TOURNIS				TOURNIS	
VELLO	VELLO	VELLO	VELLO			VELLO			

CCAS hors Conseil municipal

Renée SAINT MARTIN
Josette FARBOS

Marcel LARROUTURE
Annie LAGELOUZE

Responsable commission

Modifié le 25-04-2017

Le Mot du Maire

En 2019 les français pensaient que la vie du Pays, et donc la leur, irait en s'améliorant. Mais il y a toujours autant (si ce n'est plus) de personnes laissées sur le bord de la route. Pourtant la plupart des citoyens ont vu leurs impôts et taxes augmenter, les prix des carburants exploser, les retraites soit gelées, soit diminuées du prélèvement supplémentaire de CSG, induisant au bout du compte une baisse sensible du revenu disponible. Espérons que le gouvernement comprendra enfin la lassitude ambiante et agisse positivement. Notre pays l'un des plus riches du monde, doit agir collectivement en regardant là où la misère se développe.

Notre projet de réhabilitation du bourg a connu quelques péripéties, qui nous ont procuré des sueurs froides à maintes reprises.

Notre commune a subi, de par la décision de M. le Préfet, une baisse de la dotation promise par l'ancien Préfet et l'ancien Sous-Préfet, à savoir 110 970 € actés au lieu des 200 000 € prévus, dans le cadre du chantier de réhabilitation du bourg, chantier inscrit dans le Contrat de ruralité depuis 3 ans, soit -89 000 €.

Après avoir rencontré et expliqué cette situation à Xavier Fortinon d'une part, à Boris Vallaud d'autre part, le Département nous a fortement soutenu, grâce à la mobilisation sans faille du Président Xavier Fortinon et au soutien tout aussi entier de notre député Boris Vallaud, lesquels ont contacté par écrit, à 4 reprises le Préfet, pour le faire fléchir, en vain ! En revanche, la dotation du département prévue de 44 000 € a été abondée jusqu'à 78 000 €. Ce qui comble une partie de l'écart pour 34 000 €. Puis, le fait d'avoir déclaré infructueux le 1^{er} appel d'offres, nous a permis lors du second, de bénéficier d'une baisse des prix de l'ordre de 12 % des tarifs initiaux, soit environ 60 000 €. Ainsi nous sommes revenus à l'équivalent de la dotation de l'Etat initialement escomptée.

Ainsi, l'endettement de la commune n'augmentera pas, et même diminuera à partir de 2022.

Nous avons pu lancer la phase opérationnelle, avec certes 2 mois de retard, mais c'était pour la bonne cause ! Ce projet, structurant pour la commune, nous permettra de présenter une image plus attrayante à tout nouveau candidat à l'implantation locale, particulier, commerçant ou artisan.

Selon les intempéries, la fin des travaux est prévue pour courant février.

La traversée du centre-bourg sera totalement interdite aux poids lourds, sauf desserte locale.

De même, le stationnement reste définitivement prohibé tout le long de la RD 947f, entre les 2 îlots de raccordement à la déviation, sauf aux emplacements réservés et marqués.

Lors des rencontres sportives, le parking ex-Darmena derrière la salle polyvalente sera utilisé.

Donc aucun véhicule ne sera toléré en stationnement au centre-bourg, de nuit comme de jour.

En cas de non-respect de cette interdiction, la Gendarmerie sanctionnera (PV de 135 €).

Cette année, nous avons terminé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) dont l'enquête publique s'est achevée le 12 Novembre. Il sera opérationnel en avril ou mai, selon la date d'accord du Préfet. En attendant la carte communale est toujours opérationnelle. Ensuite, il faudra étudier l'entrée obligatoire dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays d'Orthe, lui-même rattachable à celui de l'agglomération du Grand Dax ! Des années de palabres et de controverses en perspective !

Dans le cadre de la sécurité publique, le Plan Vigipirate niveau 3 renforcé est toujours d'actualité.

En 2019, nous avons notamment :

- 1-Lancé le chantier de réfection et réhabilitation du centre-bourg qui sera terminé en février 2020.
- 2-Accompli divers travaux à l'école (stores de bibliothèque, peintures, confection d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, création d'une porte pour PMR, etc...).
- 3-Terminé la réhabilitation de la vieille mairie par la réfection du hall et de la cage d'escalier.
- 4-Remplacé une roto-faucheuse.
- 5-Continué à embellir le cimetière, terminé la reprise d'une centaine de tombes, commencée en 2014.
- 6-Entretenu au maximum de nos possibilités la voirie, fait élaguer ou tronçonner des arbres menaçant de tomber sur des voies communales, sous la responsabilité et la vigilance d'Henri Vello.
- 7-Continué à améliorer le fleurissement du village sous l'œil de Bernadette Campagne-Ibarcq, et avec l'action efficace des cantonniers Eric Dizabeau et Jean-Paul Lalanne.

Quels sont nos objectifs et nos projets pour 2020 ?

Année électorale, c'est à la nouvelle équipe qu'il appartiendra de choisir et de proposer des projets pertinents et finançables aux administrés tilhois.

Mais il faudra, de toutes façons, continuer à « serrer » les frais de fonctionnement.

Comme je vous l'ai dit depuis le début de ce mandat, le souci principal de nos villages est la baisse continue des moyens financiers que l'Etat laisse à notre disposition, et ce, depuis 2013.

Pour terminer, je souhaite à chacun de vous, une excellente année 2020, que vos proches vous apportent bonheur et satisfactions de toutes sortes, que Tilh continue à être bien gérée par le futur Conseil municipal.

Jean Darraspen
30 janvier 2020

SOMMAIRE

LES COMMISSIONS MUNICIPALES	p 02
LE MOT DU MAIRE	p 03
SOMMAIRE	p 04

Chapitre 1

ETAT CIVIL

L'ETAT CIVIL 2019	p 05
-------------------	------

Chapitre 2

LES FINANCES LOCALES

-Tableau des annuités des emprunts	p 06
-Tableau des taux contributions directes	p 06
-Etat des subventions aux Associations	p 07

Chapitre 3

LES DECISIONS DU CONSEIL

1 / FINANCES	p 07
2 / TRAVAUX ET MATERIEL	p 08
3 / VOIRIE	p 10
4 / ADMINISTRATION	p 11
5 / FLEURISSEMENT	p 13
6 / PERSONNEL	p 13
7 / SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	p 13
8 / SOCIAL ET CULTURE	p 14

Chapitre 4

LA VIE DU VILLAGE

Un peu d'histoire	p 19
-------------------	------

Chapitre 5

LES ASSOCIATIONS

1 / LES TILHUTS	p 27
2 / BIEN ETRE A TILH	p 28
3 / COMITE DES FETES	p 29
4 / ACCA	p 30
5 / PARENTS D'ELEVES	p 31
6 / BASKET ARRIGANS	p 32
7 / ASSOCIATION PAROISSIALE	p 33
8 / AIKIDO	p 34

9 / FOYER DE LA JEUNESSE	p 35
--------------------------	------

10/ BIBLIOTHEQUE	p 35
------------------	------

Chapitre 6

DIVERS

GENDARMERIE	p 36
PERCEPTION - TRESOR PUBLIC	p 36
POMPIERS, URGENCE MEDICALE	p 36
TAXIS COMMUNAUTAIRES	p 37
TRANSP'ORTHE	p 37
BIBLIOTHEQUE	p 37
AGENCE POSTALE	p 38
MAIRIE	p 38
CENTRE DE LOISIRS	p 38
GARDERIE	p 38
CANTINE	p 38
ECOLE	p 39
RAMASSAGE SCOLAIRE	p 39
ASSISTANTES MATERNELLES	p 39
POINT TRI	p 39
DECHETTERIES	p 39
RAMASSAGE ORDURES MENAGERES	p 39
ENEDIS (ex ERDF)	p 40
SOGEDO	p 40
URBANISME	p 40
VOIRIE DEPARTEMENTALE	p 40
AIDE AUX PERSONNES AGEES	p 41
SERVICES MEDICAUX SOCIAUX	p 41
MEDECINS	p 41
INFIRMIERES	p 41
SERVICE SOCIAL POUILLON	p 42
SHIATSU	p 42
TARIFS COMMUNAUX	p 42
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	p 43
PASSEPORT BIOMETRIQUE TIMBRES	p 43
INSCRIPTION LISTES ELECTORALES	p 43
RECENSEMENT MILITAIRE	p 43
MAITRES CHIENS DANGEREUX	p 43
ARTISANS, COMMERCANTS	p 44
ENTREPRISES	p 44

Chapitre 1 – L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2019

NAISSANCES HORS TILH

Le 08-01-2019 à Dax (40)	Eneo BOS
Le 03-04-2019 à Dax (40)	Soan LAFONT
Le 21-04-2019 à Pau (64)	Lyla FURET GOMES
Le 04-09-2019 à Dax (40))	Cattleya JACQUET
Le 10-09-2019 à Pau (64)	Harley DOUMENC

MARIAGES à TILH

Le 08-02-2019	Vanessa LALANNE et Ismail EL-MADYNY
Le 14-09-2019	Emmanuelle JIMENEZ et Rodrigue GIMENEZ
Le 26-11-2019	Evelyne CADET et Francis GUILLOT

DECES A TILH

Le 28-04-2019 à Tilh (40)	Jacqueline NAPIAS
Le 11-07-2019 à Tilh (40)	Raymond CAZENAVE
Le 16-08-2019 à Tilh (40)	Bernard LAGELOUZE
Le 08-09-2019 à Tilh (40)	Pierre DUBRASQUET
Le 26-09-2019 à Tilh (40)	Daniel GODEL
Le 24-10-2019 à Tilh (40)	Michel FLEURY

DECES hors TILH (*transcriptions*)

Le 19-02-2019 à Dax (40)	René GALIN
Le 29-11-2019 à Dax (40)	Bertrand DEGHILAGE
Le 30-12-2019 à Dax (40)	Maurice SARRAUTE

DECES hors TILH (*autres*)

Le 01-03-2019 à Cestas (33)	Marie-Antoinette VERGES épouse SAINT-LAURENT
Le 10-04-2019 à Dax (40)	Christian MALET
Le 25-04-2019 à Bordeaux (33)	François CHAMPETIER de RIBES
Le 29-06-2019 à Pomarez (40)	Marcelle NASSIET épouse SOMBRUN
Le 28-09-2019 à Dax (40)	Jérôme LAMARQUE
Le 14-11-2019 à Dax (40)	Renée LAPENU épouse COURBAIGTS

Chapitre 2 - LES FINANCES LOCALES 2019-2025

TABLEAU DES ANNUITES DES EMPRUNTS avec prêt réhabilitation bourg

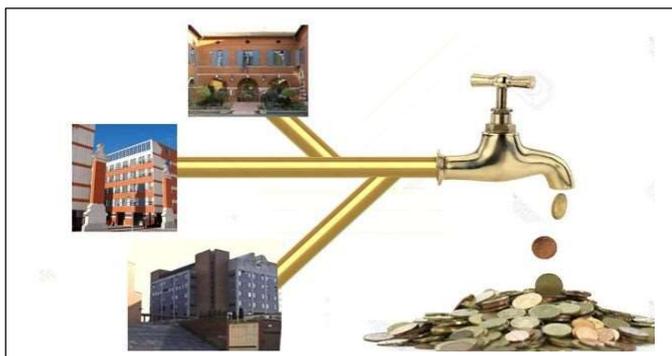
EMPRUNTS	Durée	Fin	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
Arènes, maison Cra-bos, toilettes	15	2 018	0	0	0	0	0	0	0
EPFL (Lur berri)	5	2 018	0	0	0	0	0	0	0
Maysonnave 1, cimetièrre,etc	15	2 021	19 020	19 020	17 808	0	0	0	0
Maysonnave 2	25	2 032	17 098	17 098	17 098	17 098	17 098	17 098	17 098
Divers 2009	15	2 024	5 219	5 219	5 219	5 219	5 219	5 219	0
Nouvelle mairie 1	15	2 027	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640
Nouvelle mairie 2	15	2 027	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945
Vieille mairie et allées cimetièrre	2	2 025	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370
Réhabilitation bourg	25	2 045			12 805	12 805	12 805	12 805	12 805
Total			59 292	59 292	70 885	53 077	53 077	53 077	47 858

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES COMMUNALES

LIBELLES	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Bases estimées	Taux	Produit attendu
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020	2020
Taxe d'habitation	12,48%	13,11 %	13,11 %	13,11 %	13,11 %	13,11 %	635 492	13,11 %	83 313
Taxe sur le foncier bâti	13,23%	13,89 %	13,89 %	13,89 %	13,89 %	13,89 %	481 922	13,89 %	66 939
Taxe sur le foncier non bâti	50,62%	53,16 %	53,16 %	53,16 %	53,16 %	53,16 %	73 182	53,16 %	38 903
Total									189 155



SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE



(Article 6574)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les subventions en 2019 au niveau de 2018 malgré la baisse des dotations. Malheureusement, nous avons toujours besoin des Restos du Cœur et de la Banque alimentaire pour des personnes de notre commune.

ACCA de Tilh :	335 €
ADOT France :	35 €
AFM myopathie délégation :	50 €
Amicale des sapeurs-pompiers :	85 €
Anciens combattants des Landes :	40 €
APLI :	85 €
Association familiale ADMR :	330 €
Association non-voyants Valentin Huy :	50 €
Association des paralysés de France :	50 €
Association des parents d'élèves :	85 €
Association des veuves civiles :	50 €
Basket Arrigans :	4 636 €
Bien-être à Tilh :	80 €
Club course landaise :	3 800 €
Comice agricole :	50 €
Comité départemental tourisme :	50 €
Foyer de la jeunesse :	85 €
Gaule puyolaise Habas :	35 €
Harmonie Pomarez :	150 €
La source :	50 €
Ligue contre le cancer Landes :	55 €
Lous Tilhuts :	85 €
Mutuelle agents du trésor :	10 €
PACT des Landes :	70 €
Restos du cœur :	103 €
Sclérose en plaques :	50 €
Secours catholique :	130 €
Vaincre la Mucoviscidose :	35 €
TOTAL :	10 669 €

PARTICIPATIONS 2019 AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

(Article 65548--6281-6288)

SIVU DES ARRIGANS :	25 472 €
SYDEC :	21 541 €
ALPI :	560 €
ADACL :	4 640 €
CAUE :	95 €
CDG :	698 €
Association Maires de France :	383 €
TOTAL :	53 389 €

Chapitre 3 – LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



3-1-FINANCES EXERCICE 2018

RAPPEL COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Déficit d'investissement :	-18 742.71
Excédent de fonctionnement :	53 882.55

Excédent global 2018 :	35 139.84
-------------------------------	------------------



DECISIONS MODIFICATIVES

5 décisions modificatives en investissement et en fonctionnement ont été entérinées en 2019 par le Conseil Municipal.

TAXES DIRECTES LOCALES 2019

Le 12 avril 2019, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de **maintenir** le taux des 3 taxes locales à leur niveau de 2015. C'est un effort important dans la gestion communale, compte-tenu de la baisse continue des dotations et autres subventions que nos municipalités subissent depuis 5 ans.

FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES

Le Conseil décide de ne pas présenter de dossier pour l'obtention du F.E.C. car nous n'avons pas de dossier éligible cette année.

BUDGET PRIMITIF 2019

Le 12 avril 2019, le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif.

EXERCICE 2019

COMPTE ADMINISTRATIF

Le 14 février 2020 le Conseil approuve à la majorité des membres présents le Compte administratif 2019 de la commune (8 pour et 3 abstentions) et arrête ainsi les comptes 2019 :

Investissement :

Dépenses :

Prévu :	651 174.83
Réalisé :	184 413.28
Reste à réaliser :	466 760.42

Recettes :

Prévu :	651 174.83
Réalisé :	194 257.98
Reste à réaliser :	361 126.00

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévu :	566 252.83
Réalisé :	517 779.86
Reste à réaliser :	0.00

Recettes :

Prévu :	566 252.83
Réalisé :	584 853.66
Reste à réaliser :	0.00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Excédent d'investissement : 9 844.70

Excédent de fonctionnement : 67 073.80

Excédent global 2019 : 76 918.50

COMPTE DE GESTION 2019

Le 14-02-2020, le Conseil approuve à la majorité des membres présents le Compte de gestion 2019 (10 pour et 1 abstention), égal au Compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Les résultats 2019 seront affectés par le nouveau Conseil municipal issu des urnes en mars.

3-2-TRAVAUX ET MATERIEL

3-2-1-TRAVAUX

ECOLE : RAMPE PMR

(Personnes à mobilité réduite)

Afin de répondre à la loi sur le handicap, les cantonniers ont bâti une rampe d'accès à 5% pour les per-

sonnes à mobilité réduite (PMR), que ce soient des élèves ou des enseignants. Une fois la rampe bétonnée, ils l'ont carrelée avec des carreaux anti-dérapants, achetés à prix fortement remisés car issus d'une fin de chantier.



ECOLE : STORES BIBLIOTHEQUE



Pour protéger les différents livres de la bibliothèque de Grande section maternelle, les cantonniers ont installé des stores sur chaque armoire de la classe.

TEMPETE : DEGATS AU BARTILLOT

Le 7 novembre, la violence des vents a déraciné un arbre qui a été projeté sur la toiture neuve du Bartillot.

Plus de 30m² de toiture ont été fracassés. L'assureur du propriétaire de l'arbre a pris en charge les travaux qui

seront effectués par Sébastien Leruez, pour un montant de 1 828.80 € TTC.

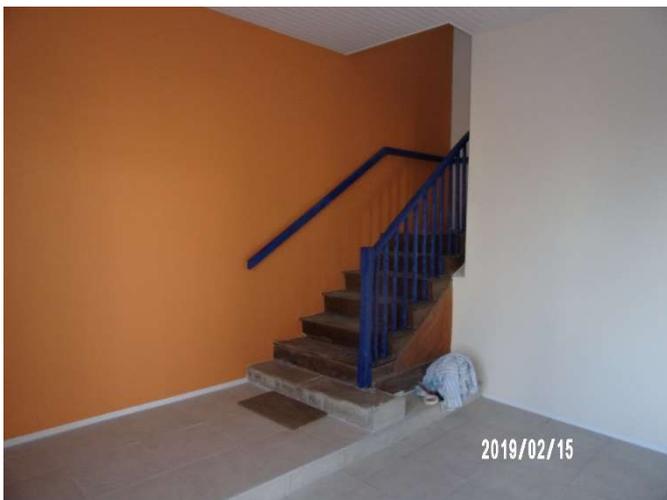


VIEILLE MAIRIE : HALL

Avant réfection :



Après réfection :



Notre ancienne mairie (qui date de 1791) a fait l'objet, pendant ce mandat d'une réfection quasi complète. Les menuiseries du rez de chaussée ont été réparées et repeintes par les cantonniers. La toiture a été entièrement remplacée, zinguerie comprise, de même que les fenêtres et porte du 1^{er} étage. Le bâtiment a été isolé et l'ancienne salle du Conseil totalement rénovée. C'est d'ailleurs là que les adeptes du Yoga méditent régulièrement, 2 fois par semaine. Les toilettes au rez-de-

chaussée ont été refaites. Il ne restait plus que le hall et la cage d'escalier : c'est désormais chose faite.

CHENEUX SALLE DE GASCOGNE

Après les intempéries du 7 novembre, les chéneaux de la salle de Gascogne ont été débouchés et nettoyés.

LOTISSEMENT GRAND CABANNE

Un regard en béton a été modifié par les cantonniers pour éviter une fuite latérale d'eau de pluie.

ANTENNE ORANGE

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité que la commune permette l'installation d'une antenne relais de téléphone de 25 m par le groupe Orange. Cette antenne permet de recevoir la 4G, et plus tard la 5G dès qu'elle sera opérationnelle en France. Ainsi nous ne serons plus une zone « grise ».



Cette installation, sur l'arrière du parking de la mairie, rapportera (location de l'emplacement) au budget communal 2 800 € par an, révisable de 1% par an.

3-2-2-MATERIEL

TONDEUSE ISEKI

L'entretien de la tondeuse Iseki a nécessité le remplacement des pneus avant, d'origine.



CANTINE : MIXEUR

Remplacement du mixeur pour un montant de 529,20 €.



EXTINCTEURS

Vérification et recharge de 35 extincteurs et remplacement de 3 extincteurs pour un montant de 707,74 €



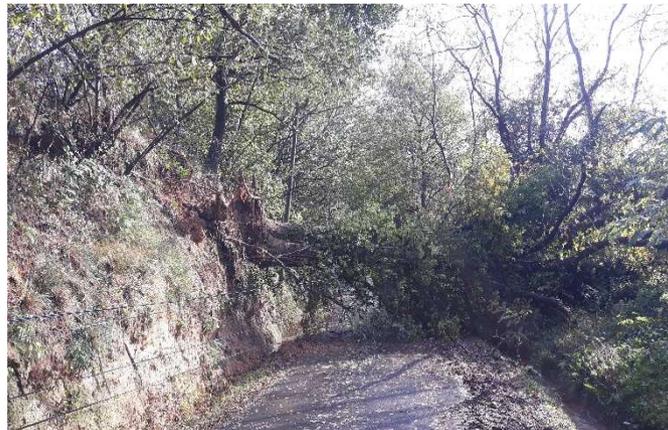
3-3-VOIRIE

3-3-1-TRAVAUX COMMUNAUX

CHEMIN DE MORLANNE :

Après la tempête de décembre, des chênes ont été déracinés et d'autres ont adopté une position délicate, prêts à tomber sur la voie communale. Il a fallu faire appel à un élagueur, Ets Ducasse à Castel-Sarrazin pour les tronçonner et les évacuer. La route a été dé-

gagée et sécurisé dans la journée. Ces frais (1 200 €) ont été assumés sur les fonds propres de la commune



CHEMIN DE BEROT

Divers trous ont été bouchés sur ce chemin, qui, pourtant avait été réparé peu de temps auparavant.

CHEMIN DE MARCHANTE

Il a fallu procéder à un empierré provisoire des accotements pour améliorer l'utilisation du chemin lors de la déviation du bourg.

CHEMIN DE LARTIGUE

Les caniveaux transversaux ont été curés à plusieurs reprises, compte-tenu des intempéries (pluie et surtout vents violents) les ayant bouchés. De même, plusieurs tronçons d'accotement ont dû être reprofilés pour les mêmes raisons.

BOULEVARD DE LA POSTE

La Commission départementale des Villages fleuris nous a demandé de supprimer les buses en entrée ouest du bourg, car les lagerstroemias se suffisent à eux-mêmes pour agrémenter l'avenue.

ACCES PARCELLE EX-DAVERAT

Nous avons recréé le chemin d'accès de cette parcelle, (servitude Desvernine et commune) par arrachage de la végétation type « forêt vierge » ! Puis nous avons procédé à un empierré de cet accès et au cylindrage du chemin retrouvé.

Il faudra y faire un aménagement paysager (condition de l'acte de vente) avec des essences d'arbres locales (exigence du Conseil départemental). Pourquoi ne pas y créer un terrain de boules, et / ou un golf miniature ?

PLATEFORME DE TRI DE LUR BERRI

Devant les incivilités récurrentes de certains, le Conseil a décidé à la majorité et une abstention, l'installation d'un éclairage sur 2 mâts, avec 3 lanternes à LED. Un système par caméra de surveillance est envisagé avec la Gendarmerie.

CIMETIERE

Le caveau E101 non utilisable car trop petit, a été condamné, comblé et une dalle en béton a été coulée.

Le bétonnage inter-tombes se poursuit, petit à petit, car le désherbage, désormais interdit, ne peut se faire à la main entre les sépultures.

3-3-2-TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

32 h de pelle ont été utilisées pour les chantiers suivants :

CHEMIN DE BILOUAYRE

Le fossé côté sud a été refait car obturé par d'innombrables feuilles et branches après les intempéries du printemps dernier.

CHEMIN DE LA MIELLERIE

Le fossé côté Biénabe a été curé. Le plan cadastral a été rectifié, après que la commune ait vendu 65 m² à M. Martine, pour régulariser une perprise datant d'il y a une trentaine d'années.

CHEMIN DE TROUN & LAMAYSOUN

Divers busages ont été faits pour consolider le talus et élargir la bande de roulement.

CHEMIN DE HOUSSE

Busage de traversée de route allongé devant la maison ST Picq pour maintenir l'accotement.

CHEMIN DE CAP DOU YERT

Le pont traversant la voie communale au niveau de la propriété Cap de Bos a été reconstruit en D=30

CHEMIN DE LARRIEGT

Les buses détériorées ont été remplacées par 3 buses béton de 2.40 ml de long et de D=80 cm.

CHEMIN DE BEROT

Lors des intempéries d'octobre, une remorque s'est renversée dans le fossé du chemin de Bérot, en mordant sur l'accotement détrempe.

C'est la Communauté de communes qui prend en charge la réfection de l'accotement.



3-3-3-DEBARDAGE (Rappel)

Nous remarquons de plus en plus que les entreprises de débardage travaillent sans tenir compte de l'état des chemins communaux. Elles ne déclarent pas d'ouverture de chantier, sous prétexte de la taille des chantiers, et ensuite ne remettent pas systématiquement en état les voies empruntées.



Nous demandons donc aux PROPRIETAIRES faisant faire des coupes de bois :

- 1-de prévenir systématiquement la mairie
- 2-d'indiquer le nom de l'entreprise de débardage
- 3-de demander à cette entreprise de faire une **déclaration de chantier** à la mairie
- 4-de lui rappeler sa responsabilité en terme de remise en état de la voirie utilisée.
- 5-de ne pas stocker de bille de bois dans les fossés.
- 6-de faire une **déclaration de fin de chantier** à la mairie avec visite du chantier pour vérifier la remise en état.

3-4-ADMINISTRATION

TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs communaux pour 2019 au niveau de 2018. Le détail est comme toujours, présenté en fin de ce bulletin.

Seules les photocopies (en petite quantité) deviennent gratuites, la perception nous a conseillé de supprimer la caisse de Régie communale au regard des faibles recettes, et ce au 31-10-2019.

RESERVE FONCIERE

La cartographie de votre territoire

Choisir une commune X Aller à

Choisir une section Aller à

Parcelle n°403160000C0013

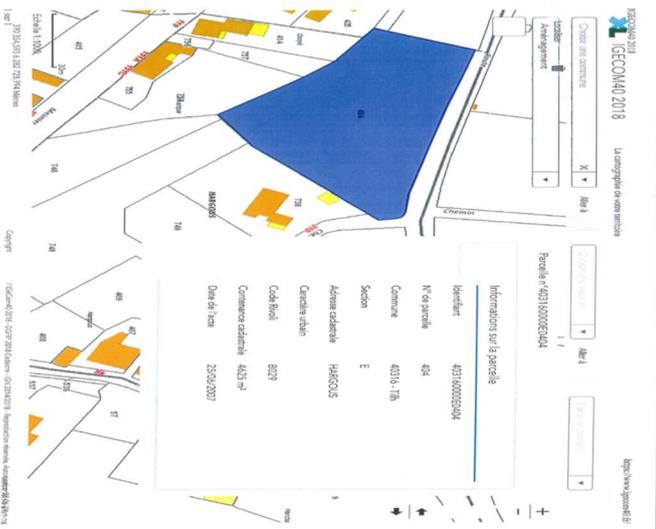
Informations sur la parcelle

Identifiant	403160000C0013
N° de parcelle	13
Commune	40316 - Tilh
Section	C
Adresse cadastrale	L'AYGUE TRUQUE
Caractère urbain	
Code Rivoli	B004
Contenance cadastrale	39303 m ²
Date de l'acte	21/12/2005

Afin de financer une partie des fonds propres destinés aux travaux de réhabilitation du bourg, le Conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, a décidé majoritairement de mettre en vente la réserve foncière de l'Aygue Truque C0013. Après avoir signé un contrat d'exclusivité avec la SAFER, aucun acheteur n'avait été présenté par la SAFER au bout d'un an et demi. En conséquence, M. le Maire a confié la transaction à Henri Vello, adjoint, qui s'est acquitté avec succès de cette tâche. La parcelle de 3.96 ha a été vendue 44 000 € à

M. Jean-Pierre Darmena, soit 11 110 € / ha (8 voix pour, 2 contre, 2 abstentions).

PARCELLE E 404



Depuis 3 ou 4 ans, la famille Darmena mettait gracieusement à disposition de la commune la parcelle E 404 pour les fêtes de Tilh, afin de l'utiliser comme parking.

Dans le cadre de la transaction de vente, Henri Vello a proposé à la famille Darmena d'acheter cette parcelle. Bien qu'étant encore constructible, le prix de vente consenti a été de 9 000 € pour 4 825 m², soit 1.87 € / m², à condition toutefois que cette parcelle reste propriété de la commune afin d'y réaliser un ensemble de loisirs et sportif pour les jeunes de la commune, quand les finances le permettront.

L'ensemble de cette transaction a donc généré une soulte nette de 35 000 € venant abonder les fonds propres de la commune.

MEDIATION DEPARTEMENTALE

Rappel information 2018

La loi nous fait aujourd'hui obligation d'adhérer à la médiation départementale par le Centre de Gestion.

Cela consiste, avant d'aller devant un tribunal administratif lors d'un litige quelconque ne relevant pas du pénal, de demander une procédure de médiation par une cellule du département. C'est aujourd'hui M. Dominique Savary, ancien directeur du CDG, qui occupe le poste de médiateur.

ANIMAUX ERRANTS



Nous rappelons que la divagation d'animaux sur les voies de circulation est rigoureusement interdite. Un chien qui s'échappe fait l'objet d'une capture et d'un retour chez ses maîtres, **une fois**.

Mais si c'est récurrent, si c'est tous les matins, il sera amené par les services municipaux au chenil de Capbreton et les frais de garde et de récupération seront supportés par le propriétaire.

Les chiens dans l'espace public doivent être tenus en laisse.

Les excréments déposés dans les rues ou les espaces verts doivent être immédiatement ramassés par le propriétaire du chien.

Les personnes qui ne respectent pas ces obligations pourront faire l'objet de poursuites et de PV par la Gendarmerie.

AIDA clic

Depuis un peu plus d'une année, deux professionnels vous accueillent à la mairie pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches administratives sur Internet. Voir ci-après les permanences.



Deux professionnels vous accueillent pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.



sans rendez-vous



Mairie de TILH
57 avenue de la Poste
9 h > 10 h 30

Mairie de HABAS
56 route de l'Église
11 h > 12 h

Mairie de LABATUT
1 parvis des Droits de l'Homme
14 h 15 > 16 h



Les Actions Solidaires

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, PLUI, a fait l'objet cette année encore de multiples réunions et travaux, l'enquête publique s'est terminée le 12 novembre. Il sera en vigueur en avril ou mai 2020.

3-5-FLEURISSEMENT

Embellissement du village par remplacement des pallox détériorés par des neufs fabriqués au Lycée Haroun Tazieff de Saint Paul lès Dax par des lycéens.



Au Monument aux Morts les rosiers, vont être remplacés par des végétaux demandant moins d'arrosage, moins d'entretien et restant verts ou fleuris toute l'année.

Dans le cadre de la réhabilitation du bourg, nous avons décidé de végétaliser le centre bourg afin de donner une touche plus gaie sur les façades et les trottoirs. Diverses réservations ont été implantées. Avec l'aide de Céline de l'entreprise Scrive, de J.C. Pouyanne, Bernadette Campagne-Ibarcq, Henri Vello, nous avons adaptée à nos capacités financières la proposition initiale.

3-6-PERSONNEL

DEPART A LA RETRAITE

Cette année aura été marquée par le départ à la retraite de notre secrétaire de mairie, Cathy Guillentéguy,



Comme l'a rappelé M. le Maire lors de son allocution à l'occasion de la réception pour son départ, Cathy a été le pivot, la cheville ouvrière de notre commune, pendant 39 ans. Ses convictions humanistes l'ont souvent amenée au-delà de ce qui était sa fonction, toujours pour le bien de tous en général et de chacun en particulier. Tous les élus, tous les administrés lui en savent gré et lui en sont reconnaissants.

Alors, MERCI CATHY, MILLE FOIS MERCI !

ARRIVEE DU NOUVEAU SECRETAIRE

Son remplaçant, Vincent Paysas, nous a rejoint le 4 novembre, venant de la mairie de Pellegrue, en Gironde, où il a travaillé 2 ans et demi.

Bienvenue à ce béarnais du Haut Béarn (originaire d'à côté d'Oloron).



CONTRATS D'ASSURANCE PERSONNEL

Le Contrat d'assurance CNP affilié à la CNRACL a été voté à l'unanimité à un taux de 7.48% avec la CNP.

Le Contrat d'assurance CNP affilié à l'IRCANTEC a été voté à l'unanimité à un taux de 1.65% avec la CNP.

CONTRAT CATHERINE SEIGNE

Le Maire a accordé, sur sa demande, à Catherine Seigné, une prolongation de sa mise en disponibilité d'un an. Dans le cadre de la compression des frais de fonctionnement, Catherine n'a pas été remplacée.

3-7-SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES

a-COMPETENCES OBLIGATOIRES

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), passée dans le domaine Intercommunal, il y a eu lieu de pourvoir à son financement. C'est la raison pour laquelle une taxe « GEMAPI » a été instaurée, qui vient alourdir encore les impôts fonciers. Mais l'Etat a transféré une fois encore cette charge sans transférer de recette correspondante !

b-COMPETENCES OPTIONNELLES

Une année de fonctionnement de la compétence « Mobilités » prouve son intérêt et son utilité. Le service de prêt de véhicules fonctionne à pleine capacité permettant l'accès ou le maintien en emploi. Nous avons sur le secteur 6 scooters et dorénavant 3 voitures ; les véhicules sont loués à temps plein.



ESCHOURDES

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'adduction d'eau potable.

A noter que le syndicat a procédé à la réfection totale du réseau d'adduction d'eau du centre bourg, à l'occasion du chantier de réhabilitation. Il a été remplacé un réseau dont les parties les plus anciennes dataient de 1927, lors de la 1^{ère} adduction d'eau à Tilh. Pratiquement tous les compteurs ont été placés à l'extérieur des habitations, sous trottoir, de façon à rendre leur accessibilité plus facile.

Merci au Président Claude Lasserre d'avoir acté ces travaux pris en charge par le syndicat

La commune a aussi remplacé la bouche à incendie située devant l'abribus de la salle de Gascogne.

SYDEC

Le SYDEC a mis en place un système d'alerte auprès d'ENEDIS (ex EDF) raccourcissant de façon très importante le délai d'intervention en cas de problème sur le réseau, et cela fonctionne bien.

A l'occasion de la réhabilitation du centre bourg, sur demande de la commune, le SYDEC a procédé à l'enfouissement du réseau d'acheminement de l'électricité, qui auparavant courait sur les façades pour un coût global de 72 373.00 € TTC.

Le coût résiduel est pour la commune de 14 913 € HT.

SIETOM

a - FONCTIONNEMENT



Le SIETOM de Chalosse continue à améliorer son processus de destruction et / ou de valorisation des ordures ménagères. La production de biogaz fonctionne bien, en circuit fermé puisqu'utilisée à traiter les lixiviats (qui sont les « jus » s'écoulant des ordures ménagères).

Dans les centres-villes historiques, (Saint Sever, Hagetmau), les conteneurs sont remplacés par des conteneurs enterrés ou semi-enterrés, pris en charge à 50% par la ville et à 50% par le SIETOM.

Mais l'Etat nous taxe avec la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, d'un montant actuel de 25 € par tonne de déchet, et qui va passer en 5 ans à 65 € / t !!!

b - TRI DES DECHETS

Le tri des déchets est une nécessité absolue que chacun doit comprendre. Si le montant de la taxe sur les ordures ménagères **est aussi bas dans notre zone** gérée totalement en régie par le SIETOM, c'est grâce aux efforts de tous, à la diminution et à la rationalisation des tournées des divers camions de collecte. Dans d'autres zones de la région, Landes et Pyrénées Atlan-

tiques, les montants peuvent grimper jusqu'à 2,5 fois plus qu'au SIETOM

LE TRI DES DÉCHETS



! Le tri fait partie de ces économies faciles à faire. De plus, nous valorisons au maximum le verre, le papier, les matières plastiques, les ferrailles. Nous remettons chaque année un chèque à la Ligue contre le cancer d'un montant de l'ordre de 6 500 € grâce au tri du verre. Continuons donc ces efforts.

Le civisme de chacun rapporte à tout le monde !

C-RECYCLERIE (Rappel)



L'association Landes Partage, en lien avec le SIETOM, a ouvert une recyclerie sur la commune d'Hagetmau, chemin de Bellegarde (face au Netto). Cette structure accueille **gratuitement** différents objets destinés à être triés, réparés, pour valoriser leur réemploi.

3-8-SOCIAL ET CULTURE

JOURNEE DU 11 MAI



La municipalité avait pour projet depuis plusieurs années, d'honorer ses anciens acteurs de la course landaise en donnant leurs noms aux divers escaliers des arènes Henri Meunier. Nous avons complété ces noms

en associant les bâtisseurs des arènes Henri Meunier : décisionnaire, concepteur, artisans.

Sous le porche, a été apposée une plaque rappelant la construction, des années 1960 à 1977.

- Porche : **ARENES HENRI MEUNIER**
Construites de 1960 à 1975
Roger Dubrasquet Maire
André Lafargue, Ingénieur
André Nassiet Maçon
Alphonse Berthière Charpentier
Jean Garein Entrepreneur TP.
- Escalier 1 : Gaston Lavigne
Raymond Lavigne
René Lavigne
- Escalier 2 : Henri Duvignau
Gilbert Galin
- Escalier 3 : André Lapoyalère
Jeannot Lahitte
- Escalier 4 : Henri Labourdette
Tino Labourdette



Le Comité des fêtes, sollicité, a organisé une journée *coursayre*, avec repas public où se sont pressées de très nombreux convives, dans la salle polyvalente et une course landaise avec des acteurs locaux, mouscardésiens. Le succès de cette journée a été total !

ECOLE



Le Conseil municipal, sur demande de parents d'élèves, a continué d'organiser une garderie le mercredi matin. Elle accueille une douzaine d'enfants entre 7 h et midi. Compte-tenu des frais supplémentaires engendrés pour

la commune, (sans aucune aide financière), le Conseil a décidé que cette garderie continue à être payante forfaitairement.

FETES LOCALES 2019

Le Conseil est très satisfait de la bonne tenue des fêtes locales et félicite chaleureusement le Comité des fêtes.

Les Eco'cup sont rentrés dans l'utilisation courante et plus personne ne s'en plaint. Cela contribue à ne pas polluer notre environnement.

Aucun incident notable n'a été à déplorer. La sécurité de tous a été assurée.



DECORATION DU BOURG POUR LES FETES DE NOEL

Les bénévoles de la bibliothèque, Gisou Darrietort, Claudette Salaud, Carole Kersuzan, ont, sous l'œil de Mariannick Tournis, confectionné des nœuds en papier rouge et argent qu'elles ont ensuite installés le long du bourg.



Cela a contribué à donner au village un air de fête du plus bel effet, car les luminaires n'ont pu être placés, à cause des travaux en cours. Elles ont ensuite décoré le sapin de la mairie, avec l'aide de Cathy Guillentéguy, sapin installé par le Comité des fêtes.

Un grand merci à chacune !

D'autres personnes pourront leur donner un coup de main en fin d'année 2020 !

BIBLIOTHEQUE

Nuit « mise en bouche littéraire » (rappel)

Le samedi soir 19 janvier, nos bénévoles de choc ont organisé une « nuit de lecture » à laquelle les participants ont apporté leur connaissance d'un ou de plusieurs livres.



Nous avons découvert, grâce à Geneviève Bastiat, un auteur (son neveu), près de chez nous, à Osages, Pierre Ranchou qui vient de publier « Féria rouge », nous faisant partager sa passion pour les fêtes et les courses landaises.

Ensuite, les discussions furent, comme à l'accoutumée, très intéressantes.

BIBLIOTHEQUE : solstice d'été



Encore une soirée sympa lors de la fête de la musique, avec la découverte d'un artiste local, chanteur occasionnel des mélodies de « Nadau », Babeau...

Accompagné à la guitare par Jean-Jacques Carrau. Magnifique concert improvisé, et une joyeuse soirée pour tous les participants !

BIBLIOTHEQUE : atelier d'écriture

La bibliothèque a organisé plusieurs séances d'écriture cette année. Nathalie Baudry a fait travailler l'imagination de chacun. Cette animation offre un espace de liberté, dans une grande convivialité et le respect de l'autre.

BIBLIOTHEQUE : délices littéraires

L'organisation des « Délices littéraires » se poursuit. Les participants discutent autour d'un livre commenté par l'un d'eux, avec quelques croissants, café et thé.

MAIADE DU QUARTIER DE DAX



Tout le quartier de Dax s'était déplacé sur le site de l'ancienne scierie Labadie pour cette journée oh ! combien festive.

Comme toujours, parfaite organisation, succulent repas, quelques apéros...

Pas, ou peu, de foies dérangés !!

3-9-DIVERS

Madame SAINT-LAURENT (1917-2019)

s'en est allée le 1^{er} mars 2019

Ainsi donc, Madame, vous n'étiez pas immortelle ! Et pourtant, à l'aube de votre 102^{ème} année, on finissait par le croire.

Jusqu'à la dernière minute, vous avez continué à vous intéresser aux autres, à éplucher dans le détail votre Sud-Ouest, à faire des mots croisés, des sudokus, à lire 3 ou 4 livres par mois ! Vous prépariez vous-même vos repas jusqu'à ce 21 janvier où vous avez intégré, à votre demande, une maison de retraite à Cestas.

Merci Madame, pour votre dévouement au profit de vos élèves, vos enfants.

Vous avez 25 années durant, officié comme institutrice et directrice d'école à Tilh, jusqu'à votre retraite en 1973.

Vous avez formé 3 générations d'enfants, vos enfants, dirigés à l'ancienne, avec cette sévérité bienveillante qui vous caractérisait. Certains ont des souvenirs cuisants de leurs joues rouges ou de leurs cheveux un peu trop malmenés.

Mais il fallait faire de vos enfants des hommes et des femmes, citoyens libres, armés pour la vie qui déjà s'annonçait compliquée. On fonctionnait encore à la rude discipline, avec de temps en temps une gifle méritée.

tée, ce qui n'a pas traumatisé tous ceux, nombreux, qui en « bénéficièrent » !

Merci Madame, pour les résultats que l'école que vous dirigiez avec votre mari, obtenait au certificat d'études primaires ainsi qu'à l'entrée en sixième.

C'était une époque où tous quittaient notre école en sachant lire, écrire et compter, et au collège, les enfants issus de l'école de Tilh n'avaient rien à envier aux autres !

Merci Madame, de votre engagement dans les diverses fêtes des écoles que vous organisiez.

Oui Madame, vous aviez un caractère bien trempé, mais toujours orienté vers l'intérêt et l'avenir des enfants dont vous aviez la charge.

Ils étaient nombreux vos anciens élèves pour vous accompagner dans la petite église d'Arsague, auprès de votre mari, décédé en 2010.

Vous avez écrit, Madame, une bien belle page de la vie de notre commune, nous vous présentons nos respectueux et amicaux hommages !



Chapitre 4 – LA VIE DU VILLAGE

LES VŒUX DU MAIRE - 5 JANVIER 2019



Le Maire, au nom du Conseil municipal, a souhaité ses meilleurs vœux à tous ses administrés et au personnel communal, sans oublier les personnes dans la peine.

Après une rétrospective de 2018, il a présenté les projets pour 2019 ainsi que le plan des travaux du bourg.

Une dégustation de galettes des Rois, s'est faite dans une ambiance toujours chaleureuse et sympathique.



CEREMONIE DU 19 MARS 2019

Le 19 Mars, les anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie se sont recueillis au monument aux morts. Le président Daniel Laborde a lu le message de l'UNAC. Le Maire celui de la secrétaire d'Etat à la Défense, Geneviève Darrieusecq.

Puis l'Appel aux Morts, toujours émouvant, a suivi. Puis, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif convivial et chaleureux. Ensuite les combattants se sont retrouvés au restaurant la Forgerie à Bastennes autour d'un bon repas pour clôturer le souvenir et la journée.



CEREMONIE DU 8 MAI 2019



Cette année, le 8 mai, Gabriel Soubielle a lu le texte de l'UNAC, très clairement et consciencieusement.

Merci et félicitations, Gabriel !

Les enfants déposaient ensuite chacun un bouquet de fleurs et répondirent à l'Appel aux Morts.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019



Après la lecture des messages officiels, les participants se sont retrouvés autour du traditionnel verre de l'amitié, salle de la Chalosse.

Le Collège Rosa Park, de Pouillon, a présenté un travail de recherche dirigé par Mme St Germain autour de la Grande Guerre, et nous l'avons affiché sur les murs de la salle de la Chalosse.

FETE DES MERES

Très belle cérémonie pour fêter les mamans des nouveaux bambins venus éclairer les foyers tilhois cette année !



REPAS DES AINES - 14 DECEMBRE 2019

M. le Maire a présenté Vincent Paysas, secrétaire de mairie qui remplace depuis début novembre Cathy Guillentguy qui a pris sa retraite.

Nous étions 85 à nous attabler au repas offert par la commune à ses aînés, ce 14 décembre. Préparé par Marie Truchat, elle fut aidée par une équipe de volontaires pour le service et la plonge. Tout le monde a apprécié la qualité des mets concoctés par Marie, notamment les ris de veau, choisis par les membres du CCAS après une séance de réflexion grave et sérieuse!



Que soient remerciés pour leur travail:

Conseil municipal : Bernadette Campagne-Ibarcq, Séverine Delmont, Jean-François Couture, Henry Lallanne, Patrick Sarraute,

Employés communaux : Muriel Artaxet, Vincent Paysas, Laure Tastet, Eric Dizabeau, Edith Cassen, Christine Ivars, Cathy Guillentguy



UN PEU D'HISTOIRE

Le Bourg de Tilh, très ancien, date du XIII^{ème} siècle. C'est le type même d'un « village-rue », puisque construit le long de la voie principale qui, à l'époque, fut construite sur les fossés du château-fort. Ce qui explique qu'on a trouvé, lors des décaissements, des zones où il y avait de tout, gravats divers, morceaux de bois, grosses pierres, etc... Nos anciens avaient utilisé tout ce qu'ils avaient sous la main. Ce qui nécessitait la confection d'un véritable corps de chaussée et nous a naturellement conduit à recréer un corps de chaussée.



LA REHABILITATION DU BOURG DE TILH

Malheureusement, ce bourg présentait la particularité de n'être pas naturellement esthétique, ni propre à la sécurité, ni circulaire pour les personnes à mobilité réduite, donc inadapté à un fonctionnement harmonieux.

Pour la sécurité, l'accès à l'école, ou à la salle de sports, aux diverses salles de réunion, à la Mairie, à l'Agence postale, à l'église ou aux divers et commerces n'était pas aisé pour un piéton, les morceaux de trottoirs étant dangereux. Il était donc impossible à une personne à mobilité réduite de circuler d'un bout à l'autre du bourg. Il faut savoir qu'il existe un arrêté du Maire Jean Thimotée Galin du 9 août 1846, interdisant (déjà) le stationnement dans le bourg, arrêté qui n'a jamais été abrogé !

Pour ce qui est de l'esthétique, le village a vu disparaître au fil des années une majorité de commerces, et bien sûr les façades des maisons d'habitation se sont petit à petit délabrées. L'ensemble du visuel n'incitait pas grand monde à venir

s'installer à Tilh ! Nous avons donc décidé, en 2014, de donner un coup de peinture sur les bâtiments communaux : boiseries de la vieille mairie, boiseries du Marquis, volets et fenêtres de l'école et des appartements du 1^{er} étage.

Pour recréer de l'animation en centre-bourg, nous avons aménagé le rez-de-chaussée du Marquis, pour permettre l'installation d'un cabinet d'infirmières. Parallèlement, nous avons réussi l'aide à la reprise d'une boulangerie-pâtisserie dans un immeuble privé restauré. Ainsi, le centre-bourg commence à se réanimer, avec aussi la bibliothèque-médiathèque installée dans les locaux de la mairie.

Ce constat étant fait, il fallait aller plus loin dans la réflexion. Et partant de l'obligation que nous avons de permettre la circulation du centre-bourg aux personnes à mobilité réduite, nous nous sommes aperçus que faire des trottoirs n'était pas aussi simple qu'il y paraît ! Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Département a repris une étude de 2011 destinée à l'époque à la création de la nouvelle mairie. Après cette approche, le Conseil Départemental, sollicité, nous a proposé une étude plus globale par son bureau d'études, et ce, gratuitement.

C'est donc muni de cette étude que nous avons acté, en la complétant, le projet de réhabilitation du bourg :

- Reconstruction de l'adduction d'eau par le Syndicat des Eschourdes.
- Enfouissement du réseau d'électricité par le SYDEC.
- Construction d'un réseau d'égouts pour les eaux pluviales et raccordement de chaque maison.
- Décaissement sur 60 à 70 cm d'épaisseur de la vieille chaussée.
- Construction d'un corps de chaussée homogène en grave (environ 40 cms) et grave bitume (environ 15 cms).
- Confection de trottoirs avec des bordures 20x20 à vue de 2cms et joints de dilatation en pavés pierre.
- Confection de réservations en pavés pierre pour végétalisation du bourg.
- Confection des trottoirs en béton désactivé ocre clair.
- Confection d'un tapis d'enrobés de 6 cms
- Etablissement d'un choix de végétalisation verticale et horizontale pour agrémenter le bourg.
- Mise ne place de la signalisation horizontale (peinture au sol) et verticale (panneaux).
- Mise en place de barrières de protection des PMR et d'interdiction de stationner sur les trottoirs.

L'ensemble du chantier a été acté de l'ilot de raccordement à la déviation côté Dax, à celui de raccordement côté Orthez, soit près de 990 ml de voie. Le montant global pour la commune est de 611 448.50 € TTC.

Voici quelques photos du chantier

1 / Quelques rappels de l'état du bourg avant travaux





**2 / Travaux de réfection du réseau d'adduction d'eau
(Eschourdes / Sogedo / SOC TP)**





3 / Travaux d'enfouissement du réseau électrique (Mairie / SYDEC / SOCAIELEC)





4 / Travaux de confection du réseau d'égouts pluvial, de la réfection de la chaussée, des trottoirs (Mairie / Conseil Départemental / Eiffage)







Photos Chantier en cours de finition



Chapitre 5 –LES ASSOCIATIONS

CLUB LOUS TILHUTS (*Amicale des retraités*)

Le club compte 85 adhérents.

Nos repas et notre goûter ont régalingés nombre de nos adhérents :

La Galette des rois offerte par le Club.

Le repas du sanglier qui nous a été offert par les chasseurs de Tilh, et cuisiné par Marie « notre chef ».

Le repas de l'AMITIE le menu a été élaboré par les membres du Conseil d'Administration et toujours cuisiné par Marie.

Le repas « surprise basco-landais » préparé par le Conseil d'Administration et toujours mis en valeur par notre « Chef » Marie,

Nos sorties : Les transports Lahlé nous ont conduits :

1- à Espelette pour la visite de la ville et le déjeuner puis Dancharia.

2- à Sabres où nous avons pris le train en direction de Marquèze.

3- à Dancharia pour la dernière sortie pour les courses de fin d'année et repas chez Péïo.

Notre après-midi festive : le groupe béarnais « Cantère de Noste » nous a permis d'écouter et d'apprécier les chants traditionnels.

Nous essaierons pour l'année 2020 de vous proposer un échantillon d'animations et de voyages égal à 2019.

Le Président, Jean Bastiat



Ecomusée de Marquèze



Repas de l'Amitié



Cantère de Noste

BIEN-ETRE à TILH : *YOGA et MARCHE*

On peut accorder à la pratique ancestrale du yoga et de la marche des bénéfices personnels du bien-être qui vont au-delà de nos attentes cartésiennes. Un « lâcher-prise », une prise en charge et de conscience du corps s'installent pendant la pratique : tout en douceur et jamais en force avec ce que chacun peut faire de maximum. Après les séances, chaque participant peut rentrer chez lui corps et esprit allégés. Se poser dans un lieu intérieur apaisant ou pratiquer la marche en pleine nature offre à chacun la possibilité de s'accorder un regard plus ouvert et tolérant sur soi et les autres. Ces deux disciplines se complètent harmonieusement. Chaque section est indépendante :

-La **section yoga** compte une trentaine d'adeptes, hommes et femmes, qui pratiquent des séances bénéfiques sous la houlette de Véronique. Le yoga n'est pas que l'apanage des dames ! La traditionnelle journée le dimanche 28 avril et une vente de gâteaux ont été organisées pendant l'année.

-La **section marche** compte une quinzaine de participants. Les divers circuits proposés par Fabienne nous font sillonner les chemins de Tilh, ceux des communes limitrophes et même le sentier côtier autour d'Anglet. Le samedi des fêtes du village, des marcheurs des villages voisins sont venus se joindre aux Tilhois. Au retour, une collation offerte par le comité des fêtes, nous attendait. Matinée très conviviale. En octobre dernier, les septuagénaires de la section ont organisé un repas, fort bon moment d'échange autour d'une bonne paëlla.

Responsables :

Bureau : Aline Durin, Anne Leloup, Claudette Prin, Josette Larrouture, Françoise Carrau et Geneviève Lesclauze.

Conseil d'administration : les mêmes et Marie Lapalu, Julie Guillenteguy et Véronique Bruyez (membre de droit).



COMITE DES FETES – CLUB DE LA COURSE LANDAISE

Une bien belle année !! En 2019, le comité a réalisé deux événements :

- Une journée Coursayre le 11 mai
- Les traditionnelles fêtes patronales du 2 au 5 août.

La journée du 11 mai consistait à participer à l'inauguration par la commune des plaques commémoratives en l'honneur d'anciens écarteurs et bâtisseurs des arènes de Tilh. Un apéritif suivi d'un repas réunit près de 170 convives. L'après-midi une course landaise avec la ganadéria de Mathieu Noguès se déroula avec la participation des écarteurs des Arri-gans. Grande première !! Vu la réussite de cette journée le Comité des fêtes compte bien renouveler ce type de fête de printemps. Pour ce qui est des fêtes patronales d'août nous avons eu cette année une affluence importante. Le repas du vendredi soir a réuni pas loin de 330 personnes. Un grand merci à Marie, Roland et l'ensemble des bénévoles ayant participé à l'élaboration du repas.

Le samedi débuta par la randonnée pédestre et son omelette puis à midi et quart, l'heure du Ricard « une équipe de maçons » inventifs décidèrent de faire ce fameux breuvage dans une bétonnière entièrement faite à l'occasion !!

Dans la soirée la traditionnelle course landaise formelle comptant pour le challenge Landes-Béarn avec la DAL et la cuadrilla de Christophe Dussau remplit les arènes. Ce fut pour nous un réel plaisir de voir ces arènes pleines.

Le dimanche midi la messe fut suivie de son traditionnel apéritif-tapas qui dura, dura, dura... Un dimanche comme on les aime à Tilh! Le lundi grosse journée. Concours de pétanque, 120 entrecôtes le midi, toro-ball à 18h30 et enfin les moules frites à 19h30. Record historique de 522 personnes, une salle pleine à craquer.

Après ces 4 jours de festivités, nous étions tous fatigués mais heureux et fiers d'avoir pu vous offrir de telles fêtes.

Le conseil d'administration du Comité des fêtes de Tilh remercie monsieur le Maire, le personnel communal et l'ensemble des bénévoles ayant participé au bon déroulé de ces fêtes.

Et comme chaque année nous lançons un appel à toutes personnes souhaitant rejoindre notre équipe.

Les co-présidents : Vanina Grihon et Vincent Labaig



ACCA de TILH (Association de chasse)



L'association comprenant cette saison 68 membres, s'emploie au travers des nombreuses battues, que ce soit le week-end ou même sur semaine, à réguler au maximum la population de nuisibles tant les renards (environ 20 prises) que les sangliers (environ 15 prises). La présence en progression de chasseurs locaux et des ACCA voisines, attirés par la qualité du repérage des personnes faisant « le pied », augmente notre potentiel de réussite lors de ces battues sur notre vaste territoire. La fidélisation de ces personnes nous permet ainsi de réaliser notre plan de chasse obligatoire avec un prélèvement de 45 chevreuils annuel.



Sur demande des agriculteurs et des habitants du bourg subissant les nuisances des pigeons envahissants, nous organisons, avec l'accord des autorités compétentes, une journée de tentative de régulation.

Pour ceux à qui il reste des poules, si vous êtes patients, vous pouvez faire de jolies photos.

Le Président : Jean-Claude GRIHON





L'Association des Parents d'élèves a pour but de concrétiser les projets pédagogiques par des subventions reversées aux écoles du regroupement. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'exercice 2018 -2019, plusieurs manifestations culturelles ont pu être organisées par les différentes classes, et chacune d'elles couronnées de succès. Le Vendredi 21 décembre, petits et grands ont eu l'agréable surprise d'une visite du Père Noël, tandis que les plus gourmands engloutissaient les viennoiseries si appétissantes. Une fois, la remise des cadeaux effectuée, direction le « dance floor » pour une boum placée sous le signe de la fête et la bonne humeur, et cela grâce au super dj. Puis chaque enfant a regagné sa classe avant le départ en vacances. Au mois de Février, l'APE a maintenu son traditionnel carnaval des enfants. C'est ainsi que le 15 février, enfants et parents étaient conviés à 15h pour entamer un défilé dans les rues de Tilh. Danseuse hawaïenne, pirates des Caraïbes, Zorro, etc... étaient réunis dans un cortège où se mêlaient gaieté et convivialité.

Puis, vers 19h30 ce fut l'heure de brûler monsieur Carnaval, le jugement fut accompli de manière très solennelle, Enfin un repas convivial couronnait la soirée, pour un carnaval haut en couleur. Puis, la traditionnelle kermesse des écoles, qui s'est tenue le 29 juin, et cela sous un ciel clément, comme quoi, la météo est capricieuse. Après un spectacle hautement qualitatif en présence d'un grand nombre de spectateurs, les enfants ont pu expérimenter différents jeux en bois, mais aussi s'essayer au babyfoot géant, et dévaler les pentes des structures gonflables. Et oui, kermesse gonflée oblige, un repas champêtre était proposé alors même que certains adultes étaient déjà bien rassasiés grâce aux tapas proposées lors de l'apéritif. Et pour les plus chanceux, les gagnants de notre tombola, de jolis lots en prime.

Afin que ces événements festifs puissent se renouveler, l'association APE a besoin de bras, et toute aide est la bienvenue. Du temps et de l'énergie, voilà ce que les membres de l'APE fournissent pour les enfants.

Prochaines manifestations :

- 21 Février 2020 : Carnaval (Défilé à Estibeaux et repas à Tilh)
- Fin Juin (Date non fixée à ce jour) Kermesse des écoles à Mouscardès



Le bureau de l'APE

BASKET – ARRIGANS

La saison 2017- 2018 fut riche en évènements au sein du club de Basket Arrigans.

Un bilan sportif très positif avec le titre de CHAMPIONS des LANDES pour les U9 mixtes, les U15F, les U20M et de vice-champions pour les séniors garçons en poule des As.

Nos U18F évoluaient en Région tout comme notre équipe phare du club les SG1. Toutes les équipes ont porté haut les couleurs rouges et blanches lors des phases finales. Avec plus de 180 licenciés, (12 équipes de jeunes, 4 équipes séniors masculins et 2 équipes séniors féminins), une éducatrice sportive salariée, un bureau et ses membres très actifs l'association sportive a organisé diverses manifestations au sein de ses 4 communes : le tournoi des jeunes et la fête du club en mai, le all star divas en décembre, les camps d'été en Juillet, les phases finales en mai et juin, les stages lors de chaque vacance scolaire et les compétitions chaque week-end de Septembre à Juin. Le président Benoit Nougaro et son vice-Président Lionel Metzger peuvent être fiers de leur club, leurs dirigeants et de tous les basketteurs des Arrigans qui partagent la même passion du ballon orange.

Christelle Labadie



LA PAROISSE SAINT PIERRE-DES-LUYS

VIE AU RELAIS DE TILH : Du changement !

Départ de Christophe Outtara :

Lors de la fête patronale, l'abbé Christophe Ouatarra nous a annoncé qu'il partait dès le mois de septembre pour la paroisse Saint-Vincent-de-Xaintes à Dax. Venant du Burkina Fasso et arrivé chez nous en 2015, son premier service dans notre paroisse avait été pour le relais de Tilh. C'est pour cette raison qu'il a souhaité dire sa dernière messe officielle pour nos fêtes afin de nous dire au revoir. « Chez nous, on dit que le jeune prêtre laisse son cœur dans sa toute première paroisse » Soyons rassurés nous resterons dans son cœur. Il ne sera pas remplacé, par manque de prêtres, laissant à l'abbé Louis Cazaux la lourde charge des 17 relais de notre paroisse.

Bon courage à Louis pour cette nouvelle aventure, en solitaire c'est sûr, mais avec tout de même une bonne coopération de la part de tous ceux qui l'accompagnent.

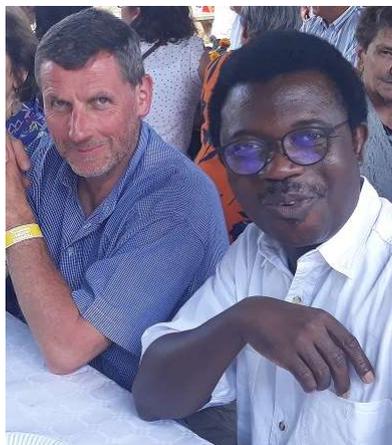
Responsable du relais de Tilh : Mylène Vello au service de notre relais pastoral depuis maintenant six ans a laissé sa place à Véronique Lannefranque pour l'animation, la préparation des messes et les différents liens avec la paroisse. Les personnes qui constituent le relais pastoral accueillent les demandes, y répondent selon les informations dont elles disposent et s'il y a lieu, les transmettent à la paroisse. Ces personnes sont là pour susciter une attention fraternelle et une participation active à la vie locale. « Merci Mylène pour ton investissement durant ces six dernières années ».

Véronique Lannefranque

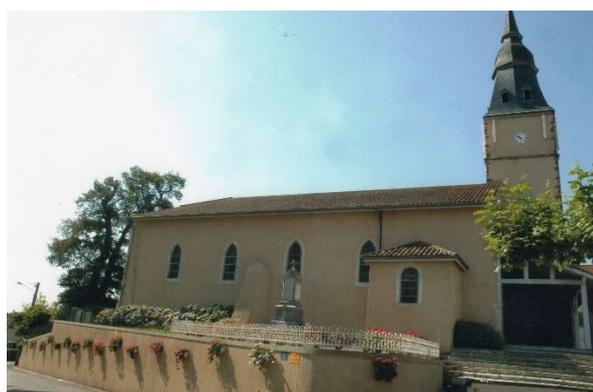
PRESBYTERE	Louis CAZAUX	05 58 89 02 50
ANIMATEUR	Véronique LANNEFRANQUE	05 58 89 32 88
EQUIPE FUNERAILLES	Jacqueline DARMENA	05 58 89 35 85
SACRISTINE	Renée SAINT MARTIN	05 58 89 30 77
TRESORIER	Etienne PINEL	05 58 55 31 61
CLARTE	Jacqueline DARMENA	05 58 89 35 85
CATECHISME	Jacqueline DARMENA	05 58 89 35 85
HOSPITALITE LANDAISE	Ugo VELLO	05 58 89 35 34
SECOURS CATHOLIQUE	Josette LARROUTURE	05 58 89 37 95
CHORALE	Jacques CESCOSSE	05 58 89 33 86



Abbé Louis CAZAUX
Curé de la Paroisse
Saint-Pierre-des-Luys



Abbé Christophe OUATTARA



AïKIDO : nouvelle saison au dojo des Arrigans

Excluant toute compétition, l'Aïkido est un art martial dont le principe est l'harmonisation des mouvements entre l'attaquant et le défenseur, développant ainsi la vigilance, la souplesse mentale et physique ainsi que le sens de l'anticipation. Le club d'Aïkido poursuit son activité pour sa troisième saison consécutive sous la direction de Jean-Jacques DUCASSE, 3^{ème} dan, professeur diplômé de la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAA).

Cette dernière saison le dojo a vu son effectif augmenter avec l'arrivée de 2 femmes totalement débutantes dans cette pratique. Les cours ont toujours lieu les **lundi et jeudi soir, de 19 h 30 à 21 h00** à la salle polyvalente de Tilh.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter le site web de l'association : <https://www.aikido-tilh-ffaa.fr> ou appeler :

William Dulay au 06 10 41 32 77 (président de l'association)

Jean-Jacques Ducasse au 05 58 35 13 46



FOYER DE LA JEUNESSE

Le Foyer de la jeunesse Tilhoise est une association qui a 75 ans d'existence. Grâce aux manifestations telles que lotos, belote, repas, nous avons pu profiter d'une magnifique journée sur le bassin d'Arcachon.



Toujours en quête de faire vivre notre association, l'innovation pour le mois de juillet 2020 sera un Marché des Producteurs au cœur de notre village.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, le mélange des générations a toujours été la réussite de la bonne ambiance de notre groupe.

Les co-présidentes : Valérie Dufourcq et Sophie Beylacq

LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE : *du bonheur de lire...*

La bibliothèque médiathèque, lieu de culture, d'échange et de convivialité propose régulièrement des animations à ses fidèles adhérents. Qu'il s'agisse de la présentation d'un ou de plusieurs livres, d'un moment d'écriture avec Nathalie Baudry, de détente autour de la poésie, de soirées autour d'expositions, de musique, ce sont toujours des instants de partage et d'échange riches et chaleureux.



En 2020, l'équipe s'est enrichie d'une nouvelle bénévole : Micheline

L'équipe des six bibliothécaires est donc ainsi composée :

**Gisou DARRIEUTORT, Odile DUBROCAS, Carole KERSUZAN,
Claudette PRIN, Mariannick TOURNIS, Micheline VENTRE**

Chapitre 6 – DIVERS

GENDARMERIE

COMMUNAUTE DE BRIGADES DE PEYREHORADE Tél : **17**

Major, Commandant la Communauté de Brigades : **Richard SIARD**

BRIGADE DE POUILLON : Tél : 05 58 98 35 85

Adjudant-chef, commandant de Brigade : **Patrice VADILLO**

Ouverture au public : lundi et mercredi de 14 h à 18 h

BRIGADE DE PEYREHORADE : Tél : 05 58 73 74 90 **Samuel PORAS**

Adjudant-chef, commandant de Brigade :

Ouverture au public : lundi au samedi inclus de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h



TRESOR PUBLIC - PERCEPTION DE PEYREHORADE

Receveur : **Virginie ROZIERE-CRUZ**

Ouverture : Lundi et mardi, de 9 h à 12 h 30

FERME L'APRES MIDI

Mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h

FERME L'APRES MIDI

ADRESSE : Trésor Public

71 rue Lembarry

40300 PEYREHORADE

TEL : 05 58 73 03 28



POMPIERS DE POMAREZ

Tél : **18**

CHEF DE CORPS : Sébastien LARRERE

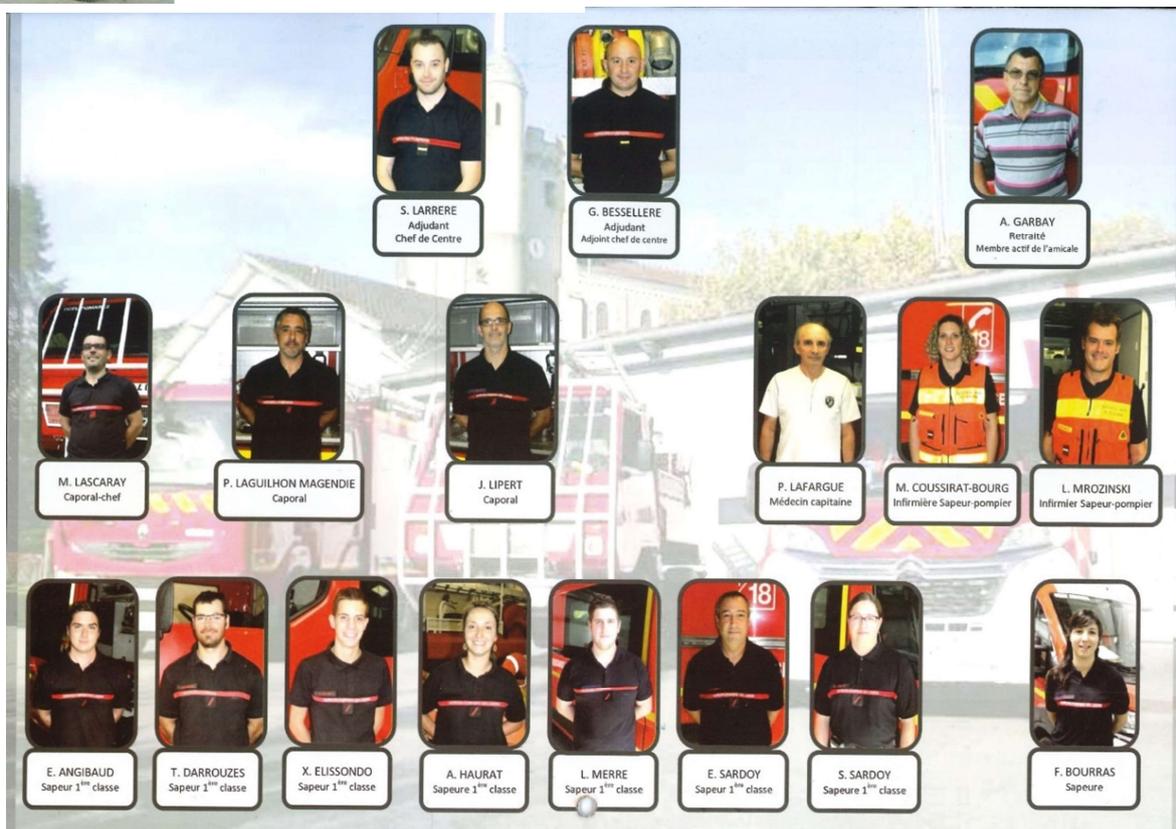
06 71 87 28 04

sebastien.larrere@sdis40.fr

N° D'URGENCE MEDICALE : 15

05 58 44 11 11

Ce numéro est à utiliser uniquement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20 h à 8 h, le dimanche et les jours fériés.



SERVICE DE TAXIS INTERCOMMUNAUUX

Règlement de la Communauté de Communes pour l'utilisation de taxis

Bénéficiaires : -Personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire.

-Personnes souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical).

Communes concernées : Estibeaux, Gaas, Habas, Mimbaste, Misson, Mouscardès, Ossages, Pouillon, Tilh

Motif du déplacement : -Médical ou paramédical

-Visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD)

-Territoire communautaire du canton de Pouillon

-Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint Paul-lès-Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn



Déplacements :

Participation financière :

La participation financière des bénéficiaires pour chaque course« aller et retour » est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations.

Avant de faire appel à un transporteur agréé, (Ets DAILLENCQ* ou Ets PHILIPPE*), veuillez contacter la Communauté de Communes au **05 58 73 60 03**. Le service administratif se chargera de remplir avec vous par téléphone, une fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements.

*Taxis DAILLENCQ : **05 58 98 08 23**

*Taxis PHILIPPE : **05 58 98 20 74**

SERVICE TRANSP'ORTHE

Où et quand prendre le bus ?

Au départ de l'une des communes du secteur des Arrigans

- ESTIBEAUX - Mairie
- HABAS - Mairie
- GAAS - École
- MIMBASTE - Salle culturelle
- MISSON - Mairie
- MOUSCARDÈS - Mairie
- OSSAGES - Salle des sports
- POUILLON - Mairie
- TILH - Ancienne Poste
- A votre domicile** [sur conditions]

3 DESTINATIONS

- Pouillon** [Mairie].
- Dax** [Hôpital, Place St-Pierre, Pôle Emploi, Gare].
- Orthez** [Parking rue du Viaduc]

Du mardi au samedi [sauf jours fériés] à partir du 4 septembre 2018 à destination de :	
Mardi	➔ ORTHEZ de 9h30 à 11h30
Mercredi	➔ DAX de 14h30 à 17h30
Judi	➔ POUILLON de 9h30 à 11h30
Vendredi	➔ POUILLON de 14h30 à 17h30
Samedi	➔ DAX de 9h à 11h

Secteur **Arrigans** : les horaires indiqués correspondent au temps dont vous disposez sur la commune de destination [Pouillon, Dax ou Orthez].
Exemple pour le 1^{er} horaire si vous habitez dans l'une des neuf communes : le mardi, vous arriverez à Orthez à 9h30 pour en repartir à 11h30.

Puis-je utiliser Transp'Orthe ?

OUI à condition :

- ➔ d'habiter l'une des 24 communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- ➔ d'être âgé de 12 ans et plus (les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte)

Comment utiliser le service ?

- ➊ **S'inscrire dans sa mairie ou à la Maison de services au public de Peyrehorade** [copie pièce d'identité, justificatif de domicile et autorisation parentale pour les mineurs]
- ➋ **Réserver son déplacement** au **05 58 56 80 88**. Appeler avant 12h30 la veille du départ : le lieu et l'heure de rendez-vous pour prendre le bus vous seront communiqués.
- ➌ **Acheter son billet** directement au conducteur du bus.

Accessibilité

Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile, dans la limite d'un emplacement fauteuil.

Tarifs (préparez l'appoint)

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

1 € l'aller/retour pour Pouillon et Peyrehorade

2 € l'aller/retour pour Dax et Orthez

Infos/réservation au **05 58 56 80 88**
www.trans-landes.fr • www.pays-orthe-arrigans.fr

LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE à TILH

Elle est gérée par Mesdames Gisou Darrieutort, Odile Dubrocas, Carole Kersusan, Claudette Prin, Mariannick Tournis, avec l'aide de Christine Yvars..

OUVERTURE :

lundi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h, et samedi de 10 h à 12 h

COURRIEL :

biblio.tilh@orange.fr

CONTACTS :

Mairie de Tilh, **05 58 89 31 15**

AGENCE POSTALE

HORAIRE D'OUVERTURE : lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h
TELEPHONE : 05 58 89 31 15
RAPPEL DES LEVEES : lundi au vendredi : 15 h le samedi : 12 h
ACCUEIL : Muriel ARTAXET, Isabelle BERNIN
Rappel des opérations réalisables dans votre agence postale :
COURRIER ET COLIS :

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo, Chronopost.
- Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre.
- Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée)
- Réexpédition de courrier

OPERATIONS FINANCIERES DE DEPANNAGE

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants**
- Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants**



La confidentialité des opérations est garantie.
L'agent n'a pas accès aux comptes des clients.
Seul le titulaire peut effectuer des opérations et non le mandataire.

LA MAIRIE

MAIRE : Jean DARRASPEN
SECRETAIRES DE MAIRIE : Vincent PAYSAS, Christine IVARS
OUVERTURE : lundi au samedi inclus, de 9 h à 12 h **exclusivement**
Téléphone sur répondeur l'après-midi
ADRESSE : 57 Avenue de la Poste 40360 TILH
TELEPHONE : 05 58 89 31 15
COURRIEL : mairie.tilh@wanadoo.fr
SITE INTERNET: www.tilh.fr

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Tél : 05 58 98 38 39
Site : <http://www.ccpouillon.fr>
Horaires et périodes d'ouverture du Centre à Pouillon
Mercredi : de 7 h 30 à 19 h
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h
Fermeture : les week-ends et jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine d'août.
Rappel : le bus pour le Centre de loisirs de Pouillon passe devant l'ancienne Poste le matin à 8 h 50 et le soir à 17 h 40.

GARDERIE

Gardiennes : Edith CASSEN, Laure TASTET, Sandrine BEGU GUILLEVIC
Avant et après la classe au prix horaire de 0.85 €.
Avant 8 h 30 le matin, et après 17 h le soir jusqu'à 19 h.
Horaires d'ouverture : 7 h à 19 h
Mercredi : Laure TASTET
De 7 h 30 à 12 h 30 au prix forfaitaire de 5 € / mercredi avec un engagement au trimestre.



CANTINE SCOLAIRE

Cantinière : Laure TASTET
Tarif : au 1^{er} janvier 2020 pour 1 repas :
-1 enfant : 2.35 €
-2 enfants : 2.30 €
-3 enfants : 2.25 €



La cantine du SIVU travaille en exclusivité en produits locaux, et à 20% en produits issus d'agriculture biologique. La montée en pourcentage en bio se fait progressivement et en fonction des possibilités d'approvisionnement, ainsi que des prix. Mais les élus du SIVU sont très attentifs à faire évoluer les produits dans cette optique.

ECOLE

(Regroupement Pédagogique des Arrigans)

OSSAGES :

Lionel BARGELES

Tél : 05 58 98 06 59

ESTIBEAUX :

Isabelle LE CORRE
Marina MARTINEZ

Tél : 05 58 98 07 49

MOUSCARDES :

Agnès BOUCHARD

Camille GIMENO

Tél : 05 58 98 07 20

TILH :

Nathalie VALADE

Odile DUBROCAS

Elvira FUMADO

Tél : 05 58 89 85 18

RAMASSAGE SCOLAIRE

Pour l'Ecole Primaire du RPI des Arrigans :

- Pour les grands, départ à 8 h 27, retour à 17 h
- Pour les petits d'Ossages, départ à 9 h, retour à 16 h 40

Pour le Collège de Pouillon :

- Départ devant la salle polyvalente à 7 h 45, retour à 17 h 30

Pour les Collèges et Lycées d'Orthez :

- Départ devant la salle polyvalente à 7 h 30, retour à 18 h 30

Pour les Collèges et Lycées de Dax :

- Aller à Pomarez ou Estibeaux et prendre la RDTL, départ à 7 h, retour à 18 h 40



ASSISTANTES MATERNELLES

SAINT GERMAIN Caroline :

- 1091 chemin de l'Amérique à TILH
- tél : 05 58 89 86 01

DUNET Patricia :

- 1061 route d'Amou à TILH
- tél : 06 81 89 37 68

LES POINTS TRI



Ce qui ne va pas dans les conteneurs de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place.

Les conteneurs sont remplacés depuis début 2017 par des conteneurs plus grands pour éviter les débordements

DECHETTERIES

POMAREZ :

Chemin du Yout (zone artisanale)
Ouverture lundi, mercredi, samedi de 9 h à 12 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 17 h

AMOU :

(zone artisanale de Cabé, direction Gaujacq)
Ouverture lundi, mercredi, samedi de 13 h 30 à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h 30

A LA DECHETTERIE ON TRIE POUR MIEUX VALORISER NOS DECHETS

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES (SIETOM)

Le ramassage des ordures ménagères des conteneurs se fait le jeudi matin

**CE QUI NE VA PAS DANS LES CONTE-
NEURS D'ORDURES MENAGERES OU DE
TRI DOIT ETRE AMENE A LA DECHETTERIE
ET NON LAISSE SUR PLACE SOUS PEINE
D'UNE AMENDE DE 68 €**



ENEDIS (ex ERDF) Direction Territoriale des Landes

Adresse : 896, rue Monge BP99 – 40002 MONT DE MARSAN Cedex

Site internet : www.enedis.fr

Dépannage-Sécurité : **09 72 67 50 40**

Suivi de factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes : **appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture**

Accueil distributeur :

Particulier : 09 69 32 18 69
Professionnels : 09 69 32 18 70
Entreprise (>36Kva) : 09 69 32 18 99
Professionnels immob. et construction : 09 69 32 18 77

Accueil producteur :

>36Kva : 09 69 32 18 00



EAU : SOGEDO

ADRESSE : 835 avenue de la Course Landaise
40360 POMAREZ

Tél : **05 58 55 39 60**

Tél URGENCES : **05 58 89 85 95**



URBANISME – CONSTRUCTION

A.D.A.C.L. - POLE URBANISME ADS

L'urbanisme est traité depuis le 1-09-2017 par la cellule ADS (*Application du Droit des So/s*) de l'ADACL du Département

(Certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables et permis d'aménager à déposer en Mairie)

Responsable : **Mme Diane DELAMARE**

ADRESSE : A.D.A.C.L.
Maison des communes
175 place Caserne Bosquet
40002 MONT de MARSAN Cedex

Tél : **05 58 85 81 19**

Courriel : delamare.ads@adacl40.fr



VOIRIE DEPARTEMENTALE

Responsable : **M. Ludovic DANNEQUIN**

ADRESSE : Direction Départementale de l'Équipement
UTDC de TARTAS
505 rue Chanzy – 40400 TARTAS

Tél : **05 58 73 40 70**



SERVICES D'AIDE AUX PERSONNES AGEES

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

-Tarif : 7.00 € le repas (déductible à 50% de vos impôts)

Repas fournis par la cuisine centrale de Dax, sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans. Pour toute demande, s'adresser à la Mairie de

Tilh, sachant qu'il faut commander au minimum 3 repas par semaine.

AIDE MENAGERE A DOMICILE

C.I.A.S. -Tél : 05 58 98 89 10

60 Allée du Marais
40290 MISSON

A.D.M.R. -Tél : 05 58 89 24 75

66 rue Moulin
40330 AMOU

La décision de choisir le CIAS, l'ADMR ou un autre organisme agréé dépend uniquement de chaque famille qui doit en informer la Mairie.



TELEALARME :

120 € facturé par le Conseil départemental

- 20 € pris en charge par le CIAS de la Communauté de communes

-Tarif **100 € par an à charge du bénéficiaire**

S'adresser à la Mairie. Service mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Com. du Pays d'Orthe et Arrigans

SERVICES MEDICAUX SOCIAUX

CABINETS MEDICAUX

AMOU : Tél 05 58 89 0065

Docteur DELATY Pierre

Docteur DARMAILLAC Guillaume

Docteur DUCASSE(SOUSSOTTE) Karine

Docteur MASSIE-GUICHENUY Marie-Vincente

Docteur LALANNE Matthieu

POMAREZ : Tél 05 58 89 29 09

Docteur LAFARGUE Brigitte

Docteur LAFARGUE Patrick

HABAS : Tél 05 58 98 89 90

Docteur DAUBIGNY Bruno

Docteur LANSON Pierre

Docteur LANSON-GRELIER Nelly

Docteur FRACHET Tatiana

Docteur VANIA Mélissa



CABINETS INFIRMIERS

TILH : Tél 06 81 28 18 49

24, avenue de la Poste

GALIN Maïté

POLLET Marilyn

AMOU : Tél 05 58 89 24 04

7, rue de la Técoière

BERTOLI Patricia

DEYRIS Marie Claude

LE MARC HADOUR Sandrine

LESPEL Maylis

DARROUZES Céline

ROCHELET Delphine

AMOU : Tél 06 71 44 94 47

74, allée des sports

GIGNOL Karine

LEGLISE Christelle

DU

POMAREZ : Tél 05 58 89 82 15
35, route de Castel-Sarrazin
LEBEL Gisèle
FARGUES Sandrine
FRASSIER Magali
COUSSIRAT BOURG Marylène
LARTIGAU Baptiste

HABAS : Tél 05 58 98 03 19
174, route de Dax
CONDRO Josiane
HILLOTTE Marilys
LABORDA Marie France
LANUSSE Hélène
LOUYS Dominique
BOURLON Bertrand

SERVICE SOCIAL DE POUILLON

POUILLON : Tél 05 58 98 21 87
BASTIN Pascale : Assistante sociale
Permanence téléphonique lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 10 h



CABINET DE SHIATSU

Tél 06 72 78 80 29
21 Chemin de Castel-Sarrazin
40360 TILH
DULAY Stéphanie



TARIFS COMMUNAUX 2019

PHOTOCOPIES (à la mairie)

Elles sont dorénavant **gratuites**, à l'unité.

Toute quantité importante ne pourra pas être photocopiée à la mairie.

LOCATIONS DE SALLES (Réservées aux résidents de la commune)

SALLE POLYVALENTE :	Cauton : 500 €
	Sans cuisine : 160 €
	Avec cuisine : 240 €
SALLE DE GASCOGNE :	Cauton : 500 €
	Sans cuisine : 120 €
	Avec cuisine : 200 €
SALLE DE LA CHALOSSE (uniquement le midi) :	80 €

CONCESSIONS CIMETIERE (perpétuelles)

-Concession perpétuelle : 60 € / m² plus 25 € de droits d'enregistrement
-Modules forfaitaires de 1 m x 2.50 m ou 2 m x 2.5 m ou 3 x 2.5 m,
soit 2.50 m² : 150.00 € + 25.00 €
ou 5.00 m² : 300.00 € + 25.00 €
ou 7.50 m² : 450.00 € + 25.00 €



CONCESSIONS ESPACE CINERAIRE (15 ans ou 30 ans)

-Accès au Jardin du souvenir : 100.00 €	
-Case de 1 urne pour 30 ans : 400.00 €	-Case de 1 urne pour 15 ans : 200.00 €
-Case de 2 urnes pour 30 ans : 500.00 €	-Case de 2 urnes pour 15 ans : 250.00 €
-Case de 3 urnes pour 30 ans : 600.00 €	-Case de 3 urnes pour 15 ans : 300.00 €
-Case de 4 urnes pour 30 ans : 700.00 €	-Case de 4 urnes pour 15 ans : 350.00 €



CARTE NATIONALE D'IDENTITE (Gratuite)

Pour renouveler la Carte d'Identité,

-1 : Vous devez prendre **obligatoirement RENDEZ-VOUS** dans une des mairies ci-après :

-Mairie de Peyrehorade	05 58 73 60 20	-Mairie de Mugron	05 58 97 71 26
-Mairie de Dax	05 58 56 80 00	-Mairie de Hagetmau	05 58 05 77 77
-Mairie de Saint Paul lès Dax	05 58 91 20 20		

Ces mairies sont équipées d'une borne permettant de recueillir des données biométriques.

-2 : Vous devez aller sur le site ants.gouv.fr

Ainsi, vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne. Il faudra ensuite vous rendre à l'une des mairies ci-dessus pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

A savoir : la Carte Nationale d'Identité est gratuite, mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25.00 € si l'ancienne carte ne peut être présentée.

La durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est de 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014 pour les majeurs.

Nota : pour les passeports, la démarche est identique

TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT BIOMETRIQUE

-Mineurs de moins de 15 ans :	17.00 €
-Mineurs de 15 ans et plus :	42.00 €
-Majeurs :	86.00 €

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU)

Les électeurs peuvent demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à **6 semaines précédant chaque scrutin**.

Tous les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

Pour s'inscrire, il faut se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. On peut s'inscrire également directement sur le REU en passant par le site public.fr

A savoir : A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est une démarche administrative à **caractère obligatoire**, que doivent effectuer les jeunes gens (filles et garçons), dès l'âge de 16 ans révolus.

Comment et quand se faire recenser ? Se présenter à la Mairie de son domicile le mois de ses 16 ans révolus muni du livret de famille. Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés. La présentation de ce certificat sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (examens de l'Education nationale, permis de conduire)



MAITRES DE CHIENS DANGEREUX : OBLIGATIONS

Si vous détenez un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, vous devez :

- vous présenter en Mairie pour effectuer une déclaration.
- suivre un jour de formation pour obtenir le permis de détention.

Inscriptions et renseignements :

CFPPA des Landes Tél 05 58 98 71 38

Courriel : cfppa.dax@educagri.fr



ARTISANS, COMMERCANTS, ENTREPRENEURS

ALLAL Bruno	Isolation intérieure & par l'extérieur	06.33.84.58.62
ART-e-DESIGN	Création sites informatiques	06.60.81.01.46
BESSA Adrien	Bien être et minceur	06 76 47 13 67
CAMPAGNE-IBARCQ B.	Gîte et chambres d'hôtes	05 58 89 37 49
CASTAING Arnaud	Plants maraîchers, aromatiques, vivaces, biologiques	06 88 90 31 88
CLERGEAT Martine	Brûlerie du Béarn - Cacahuètes, café	06.63.48.54.98
CRUICKSHANK Alasdair	Goudronnage-TP	05.58.55.34.30
DUBROCA Christophe	Boulangerie-pâtisserie « Le Fournil de Chalosse »	06 62 47 90 59
ENCINAS François	Sculpteur sur Bois / Menuiserie / Aménagements	05.58.89.32.03
GAHAT Benjamin	Menuisier	06 61 97 18 94
GALIN Maïté	Cabinet d'infirmières	06 81 28 18 49
KIWI Construction	Bâtiments	06.11.80.21.86
LAGARDERE Roland	Coiffure Hommes-Femmes	05.58.89.35.67
MESPLES (ex Larrouture)	Transports routiers de marchandises	05 59 65 34 15
LATASTE Benoît	Peintre en bâtiments	05.58.55.36.82
LAVIELLE Christophe	Garagiste	05.58.89.31.59
LERUEZ Sébastien	Charpentier	06 13 15 08 75
LOU CAN	Pension canine	05 58 55 31 95
MIKA SERVICES	Multiservices-Petites réparations	06 44 97 80 97
OLIVIER Thierry	Conseiller fiscal « ADVANTIM »	06 09 28 58 69
POTTIER Nicolas	Maraîcher biologique certifié AB	06 87 75 09 22
SAVEURS A DOMICILE	Traiteur (Lesage)	06.80.72.30.56
SHIATSU (Stéphanie 40)	Autres personnels de santé	06.72.78.80.29
SEGAS Frères	Entreprise de Plâtrerie	05.58.89.36.14
STAFRACH Vincent & B.	Restaurateurs	05 58 72 13 60
SUBERCHICOT Gérard	Correspondant Sud-Ouest	05 58 98 32 37
TERAFEU et TERAFOUR	Poteries	05.58.55.31.60
WD Menuiserie	Menuisier	06.10.41.32.77